

Note Conjoncture # 2

9 mars 2024

Notre pays, aujourd'hui, est en train de vivre les moments les plus périlleux de son histoire : un État en pleine décomposition, des forces de l'ordre incapables de garantir et d'assurer la sécurité des vies et des biens, malgré les efforts courageux consentis jusque-là.

Des gangs armés, protégés, et manipulés par de puissantes mains, font régner la terreur et la mort sur l'ensemble du territoire. Ils détruisent l'économie du pays, violent, kidnappent, rançonnent, massacrent et libèrent de la prison de redoutables criminels. Ils ambitionnent même de s'emparer de la direction politique du pays. Dans tout pays : l'attaque armée contre un aéroport, l'attaque armée par des gangs contre des centres carcéraux, causant l'évasion de plusieurs milliers de prisonniers porte un nom : le TERRORISME. À l'analyse de ce qui se profile, nous nous posons la question : pourquoi s'agissant d'Haïti, le terrorisme devrait-il être récompensé ?

Le désastre actuel était prévisible. Les élites n'ont pas pu dépasser leur ego afin de trouver l'énergie nécessaire pour ensemble construire l'impératif barrage face à cette descente aux enfers. Malgré les appels au dialogue du Premier Ministre Ariel Henry pendant les 30 derniers mois, malgré les nombreuses concessions consenties par le gouvernement et ses alliés, la lutte pour le contrôle effectif et clanique du pouvoir a empêché l'émergence de toute solution consensuelle à la résolution de la crise. Les appels du gouvernement dirigé par le premier Ministre Henry à la Communauté Internationale pour obtenir son soutien en vue de faire face à cette situation d'insécurité grandissante qui menace l'existence même de notre Nation, n'ont reçu jusqu'ici, que des promesses qui viendront trop tard ou qui ne viendront jamais. En dépit de tout, la population haïtienne attend impatiemment l'arrivée de la mission multinationale de soutien à la sécurité MMSS

Serions-nous en phase de voir consacrer la victoire des gangs sur la démocratie, la justice et l'état de droit ?

Serions-nous en phase de voir réduire la Nation haïtienne en une République paria livrée à la direction des gangs ?

Serions en phase de voir des politiques se servir de la terreur des gangs pour se débarrasser de leurs adversaires afin d'assauter au pouvoir ?

Serions-nous en phase de nous voir imposer le verdict des gangs ?

Le Premier Ministre Ariel Henry, invité à des rencontres internationales semble être retenu à l'étranger et n'a pu jusqu'à présent rentrer au pays.

Nous, membres de l'Accord du 21 décembre, réitérons notre position pour le dialogue qui doit conduire à une gouvernance inclusive. Nous estimons qu'il est important et urgent de rechercher et de trouver une solution commune, sans exclure aucun groupe, aucun secteur, pour sortir le pays de cette crise qui le menace jusque dans ses fondements.

Les membres de l'Accord du 21 décembre, face au péril qui guette la Nation, croient qu'un accord large et inclusif doit être trouvé entre les parties haïtiennes dans les plus brefs délais.

A cet effet, nous proposons :

1- l'envoi en toute urgence d'une force d'assistance ponctuelle

2- Le déploiement de la force multi nationale de soutien à la sécurité

3- La mise en place d'un conseil présidentiel de 5 membres ou l'installation du Président de la Cour de Cassation pour assurer la Présidence Provisoire

4- Le retour rapide du Premier Ministre Ariel Henry au pays et son maintien jusqu'à l'installation des nouveaux élus

Il est entendu que les 2 chefs de l'Exécutif doivent s'évertuer à travailler dans un esprit d'harmonie pour le bien de la patrie commune, et, qu'aucun d'eux ne pourra apporter un quelconque changement à l'Accord tel que convenu.

5- La formation d'un Gouvernement d'Unité Nationale.

Ce Gouvernement aura pour mission entre autres de :

1- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour créer, dans les meilleurs délais, un climat sécuritaire sur l'ensemble du territoire national

2- Mettre sur pied un CEP non partisan, formé de personnalités notoirement connues pour leur compétence, leur sérieux, leur intégrité et susceptibles de recueillir la confiance des parties.

3- Conduire le processus de réforme constitutionnelle

4- Réaliser les élections dans un délai raisonnable et dans un climat propice à une saine compétition.

Pour authentification :

Edmonde Beauzile : PFSDH(Fusion)

Kenol Mathieu : Veye Yo

Edmond Mirolid : PFSDH

Natacha Kenol : Veye yo

Sorel Jacinte : Inite

Joseph Domingue Orgella : Secteur Société Civile

Levaillant Louis Jeune : Inite

Patrick Sully Joseph : COPPOS-HAITI ET Alliés

Yveline Antenor ; COFCAF

Pierre Diego : CPPOS-Haïti Et Alliés

Eric Junior Prevost : Lavni

Marjory Michel : SDP/Platfòm Fanm Angaje

Paul Denis : INIFOS

Andre Michel : SDP

Jean Dieudonne Lubin : INIFOS

Stanley Mesalien : Grosam

Eddy Jackson Alexis : ARN

Gerald Gilles : NOULHA

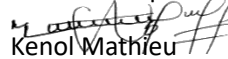
Marjorie Milord : Collectif Féminin

Lutherking Marcadiou : Vérité

Fils Aime Ignace St Fleur : PNN

Genard Joseph : Vérité

Gino Bonet : KID


Kenol Mathieu


Genard Joseph


Paul Denis


Marjory Michel

Edmonde S. Beauzile